



Spécification technique

ISO/TS 6253

Exigences et recommandations pour les programmes de formation à l'interprétation en milieu social

*Requirements and recommendations for training programmes in
community interpreting*

**Première édition
2024-09**

iteh Standards
(<https://standards.iteh.ai>)
Document Preview

ISO/TS 6253:2024

<https://standards.iteh.ai/catalog/standards/iso/6e177261-db08-418c-9d3b-186a56596537/iso-ts-6253-2024>

iTeh Standards
(<https://standards.iteh.ai>)
Document Preview

ISO/TS 6253:2024

<https://standards.iteh.ai/catalog/standards/iso/6e177261-db08-418c-9d3b-186a56596537/iso-ts-6253-2024>



DOCUMENT PROTÉGÉ PAR COPYRIGHT

© ISO 2024

Tous droits réservés. Sauf prescription différente ou nécessité dans le contexte de sa mise en œuvre, aucune partie de cette publication ne peut être reproduite ni utilisée sous quelque forme que ce soit et par aucun procédé, électronique ou mécanique, y compris la photocopie, ou la diffusion sur l'internet ou sur un intranet, sans autorisation écrite préalable. Une autorisation peut être demandée à l'ISO à l'adresse ci-après ou au comité membre de l'ISO dans le pays du demandeur.

ISO copyright office
Case postale 401 • Ch. de Blandonnet 8
CH-1214 Vernier, Genève
Tél.: +41 22 749 01 11
E-mail: copyright@iso.org
Web: www.iso.org

Publié en Suisse

Sommaire

Page

Avant-propos	iv
Introduction	v
1 Domaine d'application	1
2 Références normatives	1
3 Termes et définitions	1
4 Principes de base de l'interprétation en milieu social	5
4.1 Nature de l'interprétation en milieu social	5
4.2 Nature des programmes de formation à l'interprétation en milieu social	6
5 Compétences générales des interprètes en milieu social	6
6 Éléments constitutifs des programmes de formation à l'interprétation en milieu social	6
6.1 Généralités	6
6.2 Compétences linguistiques	7
6.3 Compétences en interprétation	7
6.3.1 Généralités	7
6.3.2 Pratique d'interprétation en milieu social	7
6.3.3 Fondements de l'interprétation	8
6.3.4 Compétences en interprétation	8
6.3.5 Lignes directrices éthiques et codes de conduite	9
6.4 Compétences d'acquisition des informations	10
6.5 Compétences interpersonnelles et interculturelles	10
6.6 Compétences techniques	10
6.7 Pratiques commerciales pour les interprètes en milieu social	10
7 Compétences et qualifications liées aux enseignants en interprétation en milieu social	11
7.1 Généralités	11
7.2 Formation et expérience pertinente	11
8 Formation et expérience pertinente des tuteurs de langue et des tuteurs en interprétation	12
8.1 Généralités	12
8.2 Tuteurs de langue	12
8.3 Tuteurs en interprétation	13
Annexe A (informative) Modèles d'interprétation	14
Bibliographie	15

Avant-propos

L'ISO (Organisation internationale de normalisation) est une fédération mondiale d'organismes nationaux de normalisation (comités membres de l'ISO). L'élaboration des Normes internationales est en général confiée aux comités techniques de l'ISO. Chaque comité membre intéressé par une étude a le droit de faire partie du comité technique créé à cet effet. Les organisations internationales, gouvernementales et non gouvernementales, en liaison avec l'ISO participent également aux travaux. L'ISO collabore étroitement avec la Commission électrotechnique internationale (IEC) en ce qui concerne la normalisation électrotechnique.

Les procédures utilisées pour élaborer le présent document et celles destinées à sa mise à jour sont décrites dans les Directives ISO/IEC, Partie 1. Il convient, en particulier, de prendre note des différents critères d'approbation requis pour les différents types de documents ISO. Le présent document a été rédigé conformément aux règles de rédaction données dans les Directives ISO/IEC, Partie 2 (voir www.iso.org/directives).

L'ISO attire l'attention sur le fait que la mise en application du présent document peut entraîner l'utilisation d'un ou de plusieurs brevets. L'ISO ne prend pas position quant à la preuve, à la validité et à l'applicabilité de tout droit de brevet revendiqué à cet égard. À la date de publication du présent document, n'avait pas reçu notification qu'un ou plusieurs brevets pouvaient être nécessaires à sa mise en application. Toutefois, il y a lieu d'avertir les responsables de la mise en application du présent document que des informations plus récentes sont susceptibles de figurer dans la base de données de brevets, disponible à l'adresse www.iso.org/brevets. L'ISO ne saurait être tenue pour responsable de ne pas avoir identifié tout ou partie de tels droits de propriété.

Les appellations commerciales éventuellement mentionnées dans le présent document sont données pour information, par souci de commodité, à l'intention des utilisateurs et ne sauraient constituer un engagement.

Pour une explication de la nature volontaire des normes, la signification des termes et expressions spécifiques de l'ISO liés à l'évaluation de la conformité, ou pour toute information au sujet de l'adhésion de l'ISO aux principes de l'Organisation mondiale du commerce (OMC) concernant les obstacles techniques au commerce (OTC), voir www.iso.org/avant-propos.

Le présent document a été élaboré par le comité technique ISO/TC 37, *Langage et terminologie*, sous-comité SC 5, *Traduction, interprétation et technologies apparentées*.

Il convient que l'utilisateur adresse tout retour d'information ou toute question concernant le présent document à l'organisme national de normalisation de son pays. Une liste exhaustive desdits organismes se trouve à l'adresse www.iso.org/fr/members.html.

Introduction

Le présent document est destiné à être utilisé conjointement avec d'autres normes d'interprétation, principalement l'ISO 13611, l'ISO 18841, l'ISO 20228 et l'ISO 21998, dans le but de servir de base pour les programmes de formation à l'interprétation en milieu social.

Les interprètes restituent du contenu parlé ou signé d'une langue source dans une langue cible sous forme orale ou signée. La formation à l'interprétation en milieu social varie considérablement à l'échelle mondiale, générant une demande croissante en interprètes pour les services publics, dans le domaine de la santé, l'application de la loi et dans d'autres contextes de communication. Le présent document traite de la nécessité de disposer d'exigences normalisées et de recommandations spécifiques pour la formation à l'interprétation en milieu social, y compris de lignes directrices détaillées sur les résultats d'apprentissage et les programmes. Il vise à améliorer la formation des interprètes en milieu social et à promouvoir la comparabilité des programmes de formation.

Le présent document sert à la fois de base pour la conception et l'élaboration de nouveaux programmes et de référence pour les programmes existants. Il vise à aider les enseignants, les établissements d'enseignement et de formation, les interprètes en milieu social et les utilisateurs de services d'interprétation en milieu social, y compris les organisations du secteur public et les prestataires de services linguistiques (LSP) qui proposent des programmes de formation pour les interprètes en tant que service ou produit, à évaluer l'utilité et la pertinence des programmes de formation conçus pour préparer les interprètes en milieu social à proposer leurs services.

Le présent document soutient également les organisations et les établissements d'enseignement et de formation dans le recrutement, l'embauche et le maintien en poste d'enseignants-interprètes en milieu social.

Le présent document ne traite pas des programmes existants dans les établissements d'enseignement supérieur. De plus, il ne vise pas à définir les qualifications du personnel académique et des administrateurs des établissements d'enseignement supérieur.

Document Preview

ISO/TS 6253:2024

<https://standards.iteh.ai/catalog/standards/iso/6e177261-db08-418c-9d3b-186a56596537/iso-ts-6253-2024>

Exigences et recommandations pour les programmes de formation à l'interprétation en milieu social

1 Domaine d'application

Le présent document spécifie les exigences et recommandations relatives aux compétences fondamentales enseignées dans les programmes de formation à l'interprétation en milieu social.

Le présent document identifie également les compétences fondamentales des enseignants qui dispensent des programmes de formation à l'interprétation en milieu social.

Le présent document s'applique aux langues signées et aux langues orales, et traite de l'interprétation consécutive et de l'interprétation simultanée, y compris l'interprétation par chuchotage, ainsi que de la traduction à vue.

2 Références normatives

Le présent document ne contient aucune référence normative.

3 Termes et définitions

Pour les besoins du présent document, les termes et définitions suivants s'appliquent.

L'ISO et l'IEC tiennent à jour des bases de données terminologiques destinées à être utilisées en normalisation, consultables aux adresses suivantes:

- ISO Online browsing platform: disponible à l'adresse <https://www.iso.org/obp>
- IEC Electropedia: disponible à l'adresse <https://www.electropedia.org/>

3.1

langue «A»

langue (3.16) maternelle ou son strict équivalent, entièrement maîtrisée par l'interprète (3.12) ou dans laquelle l'interprète interprète à partir de toutes ses autres langues «A», *langues* «B» (3.2) ou langues «C»

[SOURCE: ISO 20539:2023, 3.4.8]

3.2

langue «B»

langue (3.16) maîtrisée par l'interprète (3.12), mais qui n'est pas sa langue maternelle ou son strict équivalent

Note 1 à l'article: Un interprète interprète dans cette langue à partir d'une ou plusieurs autres langues.

[SOURCE: ISO 20539:2023, 3.4.9]

3.3

événement de communication

rencontre entre au moins deux parties au cours de laquelle des informations sont transmises

[SOURCE: ISO 20539:2023, 3.4.32]

3.4

interprète en milieu social

interprète de service public

interprète (3.12) qualifié pour réaliser une *interprétation en milieu social* (3.5)

[SOURCE: ISO 20539:2023, 3.4.28]

3.5

interprétation en milieu social

interprétation de service public

interprétation (3.13) qui permet aux personnes d'accéder à des services disponibles pour la société dans son ensemble et auxquels elles ne pourraient autrement pas avoir accès en raison de la barrière de la *langue* (3.16)

[SOURCE: ISO 20539:2023, 3.4.27]

3.6

interprétation consécutive

mode (3.21) d'*interprétation* (3.13) réalisé une fois que l'orateur ou le signeur s'est arrêté

Note 1 à l'article: Les *interprètes* (3.12) peuvent utiliser la *prise de notes* (3.22) pour faciliter la restitution de longs passages.

[SOURCE: ISO 20539:2023, 3.4.13]

3.7

contenu

information sous quelque forme que ce soit

EXEMPLE Texte, audio, vidéo.

[SOURCE: ISO 20539:2023, 3.1.2]

3.8

développement professionnel continu

DPC

formation continue

maintien, amélioration ou accroissement des connaissances et des compétences liées à une activité professionnelle

[SOURCE: ISO 20539:2023, 3.2.6]

3.9

cours

ensemble distinct d'activités d'enseignement/formation et d'apprentissage, conçu pour atteindre des objectifs ou des résultats d'apprentissage définis

Note 1 à l'article: Un cours est parfois appelé unité de crédit ou sujet.

[SOURCE: ISO 29995:2021, 3.6.10]

3.10

enseignant

personne qui réalise des activités d'enseignement/de formation

Note 1 à l'article: Selon le contexte, un enseignant est parfois appelé «formateur», «animateur», «facilitateur», «tuteur», «consultant», «instructeur», «chargé de cours» ou «mentor».

[SOURCE: ISO 29995:2021, 3.2.16]

3.11

interprétation dans le domaine de la santé

interprétation médicale

interprétation (3.13) pour la communication en rapport avec la santé entre des patients, des personnes accompagnantes et des prestataires de soins ou des administrateurs, qui n'utilisent pas la même *langue* (3.16)

[SOURCE: ISO 20539:2023, 3.4.29]

3.12

interprète

personne qui interprète

[SOURCE: ISO 20539:2023, 3.1.13]

3.13

interprétation

restitution des informations parlées ou signées d'une langue source dans une langue cible sous forme parlée ou signée, en transmettant à la fois la signification et le *registre de langue* (3.17) du *contenu* (3.7) dans la langue source

[SOURCE: ISO 20539:2023, 3.1.11]

3.14

prestataire de services d'interprétation

PSI

interprète (3.12) ou organisation mettant l'*interprétation* (3.13) à disposition d'un client

[SOURCE: ISO 20539:2023, 3.4.20]

3.15

tuteur en interprétation

personne qui offre un soutien supplémentaire à des apprenants individuels ou à de petits groupes d'apprenants par le biais d'activités périscolaires ou en classe visant à renforcer les compétences en *interprétation* (3.13)

Note 1 à l'article: Les tuteurs en interprétation peuvent partager les mêmes *langues de travail* (3.32) que les étudiants, mais cela n'est pas indispensable dans tous les cas.

3.16

langue

utilisation systématique de la voix, de caractères, de symboles ou de signes pour communiquer

[SOURCE: ISO 20539:2023, 3.1.1]

3.17

registre de langue

variété d'une *langue* (3.16) utilisée dans un but particulier ou dans le cadre d'une utilisation particulière de la langue en fonction du type de situation, notamment du degré de formalité

Note 1 à l'article: Une personne a en général plusieurs registres de langue dans son répertoire linguistique et peut adapter le registre de langue qu'elle utilise en fonction de sa perception de ce qui est approprié pour différents objectifs ou dans différents domaines.

[SOURCE: ISO 20539:2023, 3.2.2]

3.18

prestataire de services linguistiques

PSL

personne ou organisation fournissant des services en relation avec les langues

[SOURCE: ISO 17100:2015, 2.4.1]

3.19

tuteur de langue

personne qui offre une assistance personnalisée aux apprenants sous forme d'activités périscolaires ou en classe pour améliorer leurs compétences linguistiques

3.20

interprétation juridique

interprétation (3.13) dans un contexte de communication lié à la loi

[SOURCE: ISO 20539:2023, 3.4.25]

3.21

mode

méthode établie pour la distribution d'une *interprétation en langue orale* (3.29) et d'une *interprétation en langue des signes* (3.26)

[SOURCE: ISO 20539:2023, 3.4.11]

3.22

prise de notes

technique d'*interprétation consécutive* (3.6) employée par des *interprètes* (3.12) pour mémoriser, conceptualiser et résumer des informations

Note 1 à l'article: La prise de notes est très personnelle et peut impliquer un mélange de symboles, d'abréviations, de mots et de diagrammes.

[SOURCE: ISO 20539:2023, 3.4.14]

3.23

programme

ensemble cohérent de *cours* (3.9) conçu pour atteindre des objectifs ou des résultats d'apprentissage définis et conduisant à une reconnaissance

Note 1 à l'article: La reconnaissance peut prendre la forme d'un titre, d'un certificat de fin d'apprentissage, d'un certificat de participation, d'une attestation de réussite, d'un badge, d'un diplôme et d'autres formes.

[SOURCE: ISO 29995:2021, 3.6.11]

3.24

traduction à vue

interprétation à vue

restitution d'un *contenu* (3.7) écrit dans la langue source dans la langue cible en *langue orale* (3.28) ou en *langue des signes* (3.25)

[SOURCE: ISO 20539:2023, 3.4.17]

3.25

langue des signes

langue (3.16) qui utilise une combinaison de formes des mains, d'orientation et de mouvement des mains, des bras ou du corps, et d'expressions faciales

[SOURCE: ISO 20539:2023, 3.1.7]

3.26

interprétation en langue des signes

interprétation (3.13) entre deux *langues des signes* (3.25) ou entre une langue des signes et une *langue orale* (3.28)

[SOURCE: ISO 20539:2023, 3.4.3]